LE MARIAGE DANS LE CHRISTIANISME

Photo: Pamela Williams

Flore Dupriez

To go back to the origins of the sacrament of marriage might help us understand the crisis the Church is suffering. The author traces the history of the institution of marriage, its social and judicial origins. She also describes the roles and expectations imposed on women by the Scriptures and the teachings of the Church. Church and State together have been able to control this excellent system of social regulation, marriage. But it is in times of disagreement between these two powers that changes occur. We may be right now in the middle of a search for a new balance between them. The liberalization of the laws might be caused by the fact that women are more present in the political decision-making process than in the Church process. They should however look at the history and seize the opportunities of a situation favourable to change.

Un retour aux origines du sacrement du mariage pourrait nous aider à mieux comprendre que l'Eglise soit alertée par la crise que cette institution traverse de nos jours.

Au moment où le christianisme se répand dans le monde romain, le mariage, à Rome, subit les contre-coups de dérangements profonds qui ébranlent la société. L'Empire est devenu un territoire très vaste. Les Romains sont riches. La ville de Rome est devenue très cosmopolite; des gens de toutes races et de toutes religions s'y côtoient. La vertueuse matrone romaine est en voie de disparition. Les louanges qu'on lui avait autrefois distribuées font place désormais chez les écrivains, poètes, satiristes ou philosophes à de sévères réprobations. Celles-ci sont basées sur des critères de moralité qui prévalaient avant que les conquêtes n'aient enrichi outrageusement les Romains et transformé leur mode de vie. Il leur semblait alors que les femmes s'étaient mises à mener une vie plus proche de celles des courtisanes dont ils appréciaient tant la compagnie mais ils désiraient que leurs épouses se distinguent. C'est le plaisir que tous, hommes et femmes, se mirent à chercher et à cultiver: dans cette société nouvelle, le visage de la vertu n'avait plus sa place.

Or, l'existence juridique du mariage romain reposait sur la persistance de la volonté réciproque des époux de rester unis par l'affection conjugale. Si l'un d'eux n'avait plus cette volonté, le mariage était dissous sans même qu'il faille recourir à une autorité quelconque. Cette conception très libérale du mariage était issue d'une période où les moeurs étaient austères et les habitudes de vie très patriarcales. Tout changeait.

Des empereurs comme Auguste ou Tibère, eux-mêmes peu exemplaires dans leurs moeurs, se rendirent compte que l'intervention de l'Etat devenait nécessaire. En effet, non seulement le nombre des divorces augmentait terriblement, mais encore la natalité accusait une forte baisse. On remit en vigueur d'anciennes législations qui confiaient aux proches le droit de juger les matrones qui se prostituaient. L'adultère des femmes fut sévèrement réprimé. On prit des mesures destinées à encourager la fécondité.

Puisque cette nouvelle société recherchait davantage le plaisir que la vertu, il était tout naturel que la matrone suive son mari dans cette voie. Mais, à Rome, comme partout ailleurs, la femme était appréciée dans la mesure où elle se contentait de remplir le rôle social que les hommes lui avaient fixé. Dès qu'elle s'en écartait, elle leur apparaissait comme un être dangereux: ils redoutaient qu'elle puisse exercer sur eux des pou-

voirs que la nature lui avait donnés. Dès lors, toutes les critiques tendirent à lui faire réintégrer le rôle que le moralisme romain avait rigoureusement défini et que le christianisme viendra restaurer. Les femmes, depuis la disparition du matriarcat, avaient toujours été traitées comme une minorité; il ne fallait donc pas s'étonner qu'ayant été du côté des gouvernés, elles n'aient pas pu choisir leur rôle dans la société. Il était très commode de les convaincre de leur infériorité et de les limiter aux tâches de la maison, tout en les persuadant qu'il n'y avait pas de plus belles qualités pour elles que la chasteté, la fécondité, la maîtrise de soi. A force d'avoir voulu enfermer les femmes dans le carcan d'un idéal trop rigide, on s'était exposé à le voir éclater brutalement.

C'est dans un tel contexte que les premiers chrétiens se mirent à prêcher les valeurs de l'Evangile. Les femmes romaines furent attirées par ce message qui proclamait, selon saint Paul, leur égalité avec l'homme devant Dieu. Leur participation à la vie des cultes avait été jusque-là appréciable. Les divinités féminines jouaient un rôle important dans le panthéon romain. La Déesse-Mère était fort honorée. Les Vestales, gardiennes du feu sacré et de la Ville, jouissaient d'une grande autorité et de droits réservés aux hommes parce qu'elles gardaient la chasteté. Les religions à mystères, si répandues à cette période, exigeaient aussi l'état de pureté de leurs adeptes. En résumé, l'on peut dire que des courants mystiques et religieux avaient préparé la révélation chrétienne. Ils avaient tenté de répondre aux angoisses existentielles des hommes et surtout des femmes cherchant un réconfort dans cette période troublée.

C'est de ce désarroi dont nous devons être conscients pour mieux comprendre ce qu'il se passa lorsque le monde romain accepta que l'Eglise légifère sur le mariage. Celui-ci est un excellent moyen de contrôle sur la société. Différents types d'excès justifiaient une intervention. D'abord l'infidélité, le divorce, l'homosexualité étaient fort répandus. Le luxe, les jeux, l'oisiveté, la promiscuité des thermes ne favorisaient pas la vertu. Il ne faut pas négliger non plus l'influence des sectes gnostiques. Leurs adeptes cherchaient la connaissance qui sauverait l'humanité de la déchéance de la matière, c'est-à-dire du principe du mal. Ils n'attachaient donc très souvent aucune importance au péché et à la sexualité qui est encore une manifestation de la matérialité. Les gnostiques furent donc soit des ascètes parfaits soit de parfaits débauchés. L'Eglise, consciente de leur grande influence, combattit à travers eux soit un excès de rigorisme soit trop de laxisme. Il fallut alors rassurer les chrétiens troublés par ces hérésies et l'on se mit à légiférer dans ce domaine pour leur donner des points de repère. On hiérarchise donc les modes de vie selon leur degré de sainteté: virginité, veuvage, mariage unique, secondes noces et enfin divorce.

La virginité tenait la première place. Elle devint l'objet de tous les éloges des Pères de l'Eglise, les premiers écrivains chrétiens à qui revint le rôle de préciser la doctrine et les valeurs du christianisme. Le veuvage était considéré comme une virginité retrouvée surtout lorsque les veuves se consacraient au service de Dieu. Et le mariage devint une concession faite à la nature humaine.

Le christianisme ne semble pas avoir beaucoup insisté, à ses débuts, sur le rôle que l'amour pouvait jouer dans la vie conjugale. La valorisation de ce sentiment dans la vie de couple ne s'est faite que très progressivement. Pourtant, l'importance accordée à l'amour avait existé, à Rome, en même temps que se faisait une certaine libéralisation de la condition des femmes. L'Eglise se remit plutôt à l'école des grecs qui n'avaient pas ce sentiment en très haute estime. Ils craignaient que la passion n'empêchât les hommes de se consacrer à la philosophie et au gouvernement de la cité qui devaient être les seules vraies préoccupations de l'homme.

Leurs idées rejoignirent les auteurs chrétiens soucieux de faire, à la suite de Saint Paul, la distinction entre l'état parfait de la virginité et celui moins parfait du mariage. Ils développèrent alors un discours de mépris dans lequel ils feront du mariage un tableau horrible et repoussant. C'est ainsi qu'après la mort de sa femme, Tertullien écrivit un éloge de la virginité dans lequel il tente de dégoûter les jeunes filles des "soi-disant" joies du mariage. "Et si tu veux apprendre les embarras de la vie commune, entends les propos des femmes qui l'ont connue par expérience, comment elles proclament bienheureuse la vie de celle qui d'emblée a choisi la virginité."

Même si l'on tient compte de la place de la rhétorique dans de tels discours et de ses exagérations, l'on peut se demander s'il fallait tomber dans de pareils excès de langage pour épauler les fidèles ayant opté pour la voie difficile.

Il faut trouver une justification au mariage. Saint Ambroise la voit dans la procréation pour autant que les époux n'omettent pas de "spiritualiser cet acte". Il conseillait en tout cas aux époux d'user du mariage avec modération car ainsi ils réaliseraient l'idéal de modération déjà cher aux Grecs mais désormais christianisé. Le mariage deviendrait ainsi une oeuvre d'entraide affectueuse.

Tous les Pères de l'Eglise n'ont pas tenu qu'un discours méprisant pour le mariage et nous pouvons trouver chez certains de très beaux passages pleins de délicatesse de sentiments. "Nous sommes la main, l'oreille, le pied l'un de l'autre, par le bienfait des noces qui doublent notre force" écrivait Grégoire de Maziance et il continuait "Car le mariage n'éloigne pas de Dieu mais il en rapproche d'autant plus que c'est Dieu même qui nous y pousse". Cet éloge du mariage, extrait d'un grand poème à la louange de la virginité, est de loin plus encourageant que les écrits qui présentent le mariage comme une souillure. Les premiers théoriciens de l'Eglise ont également très présent à l'esprit que même si les époux collaborent à l'oeuvre divine par le mariage, cette institution reste cependant provisoire et contingente à la nature humaine. Une autre idée,

assez fréquente sous leur plume, c'est que dans l'au-delà le sexe féminin ne sera plus distingué du sexe masculin car il n'y aura plus de concupiscence et la femme deviendra soeur. Cette conception marqua profondément la vision que l'Eglise eut de la femme à travers les âges. Le Moyen Age était encore très imprégné de l'idée que la fin du monde annulerait la bisexualité ou plutôt qu'avec le féminin disparaitrait le péché.

En lisant les Pères de l'Eglise, on a souvent l'impression que la sexualité, qui imprègne tout notre être que l'on soit femme ou homme, serait l'apanage exclusif des femmes. Sans doute, ignoraient-ils qu'il est impossible de dissocier les facultés morales et spirituelles de l'esprit physique de la personne humaine qui forment ensemble la réalité substantielle des êtres. Saint Ambroise a pu cependant éviter l'erreur commune qui faisait confondre la femme avec le mal et la tentation car, à propos du manque de chasteté, il disait: "Sachez que le défaut tient aux personnes, non pas au sexe; car votre sexe est saint." Quelle joie de l'apprendre! . . .

L'Eglise proclama aussi l'indissolubilité du mariage qui, parce que d'institution divine, ne pouvait être dissous par les hommes. Par ce biais, elle contribua à une certaine amélioration de la condition de la femme. Elle ne pouvait plus être répudiée par son mari; en contrepartie, elle était aussi obligée de supporter un mari difficile. Le modèle par excellence que l'on donna aux personnes mariées fut celui de l'union du Christ avec son Eglise. Cette conception mystique n'a cependant pas eu une véritable influence positive sur la doctrine du mariage. Certes, la dignité de l'épouse était reconnue puisqu'on enjoignait son mari de l'aimer et de la protéger. En revanche, elle devait être à la fois soumise et soutien de la foi dans la famille.

Les Pères de l'Eglise furent très éloquents dans leurs directives sur la conduite de la femme mariée. Si la direction du foyer lui incombe, elle a à s'y montrer active, diligente, économe. Elle gardera aussi une tenue modeste et renoncera aux artifices. Tertullien a écrit à son intention le très fameux *De la Toilette des femmes* afin qu'elle sache que seule la discrétion ne défigure pas l'oeuvre de Dieu. Tous les artifices viennent du diable, "du corrupteur de la nature".

L'Eglise des premiers siècles s'est beaucoup attachée à instruire les femmes et à leur inculquer les valeurs du christianisme qu'elles furent d'ailleurs les premières à rejoindre. Les hommes n'y adhéreront que plus tard. En effet, les chrétiens furent persécutés longtemps et un soldat ou un administrateur romain risquait tant sa vie que sa place s'il était accusé d'être chrétien. Ce n'est qu'après l'Edit de Constantin, en 313, que les chrétiens jouirent de la liberté religieuse et de l'égalité des droits. C'est pour cette raison que l'Eglise a beaucoup compté sur les femmes comme intermédiaires dans les conversions de leur maris et comme éducatrices des enfants dans la foi chrétienne.

Malgré cela, les règles du mariage s'élaborèrent sur la soumission de la femme à son mari parce que la société du temps, par réaction contre les abus antérieurs, amorçait un retour à une organisation patriarcale. La femme devint bouc émissaire et victime d'une réforme qu'elle était la première à souhaiter, mais qui s'opéra sans elle et même contre elle, parce qu'elle n'avait aucun accès aux mécanismes d'orientation et de décision.

L'Eglise insista beaucoup auprès des autorités romaines lorsque l'Empire devint officiellement chrétien pour que les législations tiennent compte de sa conception du mariage. C'est ainsi que l'empereur Justinien, en plus de légiférer sur la condition du mariage, sur la dot, supprima les causes de dissolution du mariage valables dans le droit païen et rendit le divorce plus difficile. La bénédiction nuptiale s'introduisit aussi à ce moment-là (début du VIème siècle) sans être obligatoire encore. Elle ne devint pas une pratique généralisée si aisément.

En effet, dans un livre récent, Georges Duby (*Le chevalier, la femme et le prêtre*, Hachette, Paris, 1981) démontre que le sacrement de mariage n'entra pas dans les habitudes des nobles français avant le XIIème siècle. Dans le peuple, il fut plus rapidement adopté. Ailleurs, il dérangeait les stratégies des maisons nobles et menaçait de les affaiblir par le partage du patrimoine. Cette situation ne se modifia que lorsque les fortunes se diversifièrent et que les capitaux devinrent, avec la terre, sources de richesses. Dès lors, l'Eglise et l'Etat purent de concert contrôler cet excellent système de régulation sociale qu'est le mariage: cette alliance dura longtemps.

Pourtant, c'est pendant des moments de discordances temporaires entre ces deux pouvoirs que des transformations ont pu se faire dans l'histoire du monde chrétien. Ne sommes-nous pas engagés une fois de plus dans la recherche d'un nouvel équilibre? En effet, actuellement les deux instances d'autorité ont tendance à s'écarter. C'est ainsi qu'au Québec, le code civil vient d'être amendé de manière à rendre le divorce moins difficile. Certains articles tiennent mieux compte des transformations qui se font au niveau de la famille. Par contre, Jean-Paul II dénonce avec force la contraception, l'avortement et réaffirme le caractère indissoluble du mariage. Il rejette d'ailleurs avec autant de vigueur l'ordination des femmes et fait l'éloge de la virginité qui rend plus libre pour l'amour de Dieu.

Cette différence entre le discours de l'Eglise et une certaine libéralisation des lois est due, sans doute, au fait que les femmes sont déjà beaucoup plus présentes dans les sphères décisionnelles du politique qu'au sein de celles de l'Eglise. Si l'histoire n'a pas peur des répétitions, il est important que les femmes en soient conscientes pour en éviter les écueils et sortir gagnantes d'une situation favorable à des changements dans leur condition.

Flore Dupriez est chargée de cours au département des Sciences religieuses de l'UQAM.